

Compte-rendu du webinaire Patrimoine naturel du Mercredi 4 mars 2026

Liste des participants

NOM	Prénom	Structure
BECOT	Ambroise	Chambre d'agriculture
GIRARD	Bertrand	Pole métropolitain Nantes-Saint-Nazaire
CORBEAUX	Aline	Nantes Métropole
LE MEVEL	Nolwenn	Nantes Métropole
LE DENMAT	Lise	Nantes Métropole
GADAIS	Thierry	Commune de Cordemais
DELPRAT	Dorothee	Commune de La Montagne
BERTHELOT	Anthony	Commune d'Indre
PREVOST	Aurélie	Commune de Bouguenais
MOUREN	Vincent	FDPPMA 44
COUPRIE	Gwenn	Grand Port maritime Nantes Saint Nazaire
ALLENOU	Olivier	Conservatoire du littoral
GILLIER	Jean-Marc	Société nationale de protection de la nature
BONHOME	Franck	Communauté de communes Estuaire et Sillon
DABO	Denis	Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique
DOUX	Clément	Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique
VINCENT		Bretagne Vivante
NICOLAS	Cécilia	Estuarium
FARINEAU	Charlotte	Pornic Agglo Pays de Retz
MAGNARD	Francis	ACROLA
KERVINGANT	Gwenola	Bretagne Vivante
BOURLES	Guy	Ligue de protection des Oiseaux 44
DELABECQUE	Margaux	
SORIN	Christoph	Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique

	e	
MORE	Frédéric	Département de Loire atlantique
LE DOUJET-GUILLOU	Laurence	Commune de Coueron
COIC	Bruno	Région
METAY	Xavier	Région
CONNAN	Guillaume	Région
LUCKEN	Alice	PwC
DE VEYRAC	Anaëlle	PwC
MOUSSEAU	Aymeric	SCE
COUSIN	Léo	SCE

Contexte et objectif du webinaire

Le webinaire consacré au patrimoine naturel s'inscrit dans le cadre de l'étude d'opportunité du projet de Parc naturel régional (PNR) de l'estuaire de la Loire. Cette étude vise à apprécier la pertinence d'un projet de PNR, à identifier les grands enjeux du territoire et à tester la cohérence d'un périmètre et d'une ambition collective, avant toute élaboration de charte. Le webinaire avait pour objectif d'alimenter le diagnostic à une échelle macro, en mobilisant les acteurs disposant d'une connaissance fine du territoire afin de faire émerger les éléments structurants du patrimoine naturel, dans une logique volontairement synthétique et non exhaustive.

Les échanges se sont structurés autour de trois temps thématiques : l'identification des espèces emblématiques du territoire, l'identification des habitats et milieux naturels marqueurs de son identité, puis une réflexion plus intégratrice sur les réservoirs de biodiversité, les continuités écologiques et les principaux facteurs de fragmentation.

1. Remarques transversales d'ordre générique

De manière transversale, les participants ont souligné le niveau élevé de connaissance existant sur le patrimoine naturel de l'estuaire de la Loire (notamment les données du réseau Natura 2000). De nombreux inventaires, documents de gestion et dispositifs de protection sont déjà en place, couvrant aussi bien la faune, la flore que les habitats. Dans ce contexte, il a été largement rappelé que l'étude d'opportunité n'a pas vocation à se substituer à ces travaux ni à produire un inventaire exhaustif, mais bien à proposer une lecture synthétique et stratégique, utile à la compréhension et à la décision politique.

Les échanges ont mis en évidence les limites de la notion d'« espèce emblématique » lorsqu'elle est abordée de manière strictement naturaliste. Plusieurs intervenants ont souligné que la richesse du territoire repose plus sur des ensembles écologiques complexes, des cortèges d'espèces et des fonctionnalités écologiques que sur quelques espèces isolées. Il a aussi été rappelé que certaines espèces peuvent disparaître ou se déplacer au fil du temps, alors que les fonctions écologiques et les mosaïques d'habitats constituent des marqueurs plus stables et plus structurants.

Un consensus s'est dégagé sur l'intérêt d'une approche par les fonctionnalités et par les responsabilités écologiques du territoire. L'estuaire est apparu comme un espace clé pour de nombreuses espèces, non seulement par leur présence, mais aussi par les rôles qu'il joue à différentes étapes de leur cycle de vie, notamment en matière de reproduction, d'alimentation, de migration ou de refuge saisonnier. Cette responsabilité confère à l'estuaire une valeur particulière à l'échelle régionale, nationale, voire internationale.

2. Principaux éléments techniques discutés lors des trois temps du webinar

2.1 Espèces emblématiques du territoire

Le premier temps d'échange a porté sur l'identification des espèces emblématiques du territoire. Les contributions ont fait ressortir une très grande

diversité d'espèces, couvrant de nombreux groupes taxonomiques, notamment les oiseaux, les poissons migrateurs, les mammifères semi-aquatiques, les amphibiens, les insectes et certaines espèces végétales caractéristiques des milieux estuariens. Parmi les exemples évoqués, sur l'estuaire et/ou sur Grand-Lieu, figurent l'angélique des Estuaires, les herbiers de nénuphars et autres macrophytes aquatiques, la châtaigne d'eau, la civelle, la loutre, les castors, les cigognes, l'oie cendrée ainsi que les grands échassiers nicheurs. L'ensemble des propositions citées figurent dans le tableau reproduit ci-après.

2.2 Habitats et milieux naturels marqueurs de l'identité du territoire

Le deuxième temps a permis d'identifier les grands types de milieux naturels considérés comme marqueurs de l'identité de l'estuaire de la Loire. Les échanges ont mis en avant la richesse et la diversité des marais, des prairies humides, des roselières, des vasières, des berges estuariennes et des étiers, ainsi que les continuités avec des milieux plus secs tels que le bocage et les coteaux périphériques.

Un point saillant des discussions concerne la notion de mosaïque de milieux. L'estuaire a été décrit comme un espace où se succèdent, sur de faibles distances, des milieux très contrastés mais fortement interconnectés, conférant au territoire une originalité écologique et paysagère marquée. Cette mosaïque est apparue comme un élément central de l'identité du territoire et comme un support majeur de biodiversité.

Les participants ont également souligné l'intérêt de prendre en compte des milieux d'origine anthropique, tels que certains remblais ou aménagements anciens, qui ont évolué au fil du temps et acquis aujourd'hui une valeur écologique reconnue (Donges Est, le Carnet). Ces milieux participent pleinement à la fonctionnalité globale de l'estuaire.

2.3 Réservoirs de biodiversité, continuités écologiques et éléments de fragmentation

Le troisième temps a porté sur l'identification des principaux réservoirs de biodiversité, des continuités écologiques et des éléments fragmentant. Plusieurs

interventions ont rappelé que, à une échelle large, l'ensemble du complexe estuarien et du lac de Grand Lieu constitue déjà un réservoir de biodiversité majeur, ce qui rend délicat toute hiérarchisation fine.

Les échanges ont permis de faire ressortir l'importance de certains corridors, notamment hydrauliques et estuariens, jouant un rôle clé dans la circulation des espèces, en particulier pour les poissons migrateurs et les espèces semi-aquatiques. Les étiers, le maillage bocager, le corridor écologique entre la vallée de la Loire et Grand Lieu, les marais bretons et la vallée de l'Acheneau ont été cités, entre autres, comme trames de circulation des espèces.

Enfin, de nombreux facteurs de fragmentation ont été évoqués, qu'il s'agisse d'infrastructures routières, d'aménagements, de projets énergétiques ou de modes de gestion hydraulique hérités. Ces éléments ont été présentés comme des points de vigilance majeurs pour l'avenir, notamment dans un contexte de changement climatique et d'évolution des usages.

2) Quels sont les milieux naturels emblématiques du territoire ?



